

RAPPORT MORAL 2025

A la fin de l'AG du 22 mars 2025 à La Rochelle nous avons décidé de poursuivre les actions engagées :

- Trouver des réponses à la situation de l'endettement car c'est ce qui conditionne l'existence de l'ARCNA.
- Recentrer l'action de l'ARCNA sur le Poitou-Charentes, racines de l'Association Régionale, car sans moyens financiers et humains il est difficile de couvrir efficacement le territoire de Nouvelle Aquitaine.

A- Sur le premier point, le rapport financier sera plus précis mais c'est ce qui a été la principale préoccupation des 5 administrateurs durant cette année 2025.

Après avoir échoué à obtenir un étalement de la première dette auprès de la Pairie de la Région (nous avons payé en deux mois), nous n'avons pu obtenir une remise gracieuse de la Région pour la seconde dette.

Nous avons donc fait appel à la Fédération Nationale des Cigales pour mettre en place une convention d'apport avec droit de reprise d'un montant équivalent à cette seconde dette à la Région.

Ce prêt de 5 500€ vient s'ajouter au 6 500€ d'un précédent ADR dont nous avons suspendu le remboursement depuis 2023

Nous avons trouvé auprès de la Fédération Nationale une écoute précieuse car elle est convaincue de la nécessité d'une association régionale dotée de moyens pour animer le réseau des Cigales.

Nous devons donc remercier les co-présidents Sylvain Jouhette et Pierre Alain Simon pour la décision qu'ils ont prise de nous permettre de sortir de trois années sombres et de retrouver une meilleure image auprès de la Région Nouvelle Aquitaine.

B- En contrepartie, nous nous sommes engagés à la mise en œuvre d'un plan d'action sur les cinq années du remboursement.

- Augmenter les recettes par la signature de nouvelles conventions avec des communautés d'agglomération, et reprendre contact avec la région
- Augmenter le nombre d'administrateurs pour pouvoir compenser dans l'action l'absence de salarié.
- Créer de nouvelles Cigales dans le Poitou-Charentes dès 2025 (objectif de créer une à deux Cigales par département y compris la Vienne) et soutenir les implantations en Aquitaine et Limousin.
- Développer les partenariats avec la CRESS, J'Adopte un Projet et toutes les instances de l'ESS de la région

Nous avons commencé à mettre en œuvre ce plan d'action, mais le vrai départ est aujourd'hui et le succès sera à la hauteur de l'engagement de tous.